MAISON
DE LA
COMMUNICATION

MÉDIATION DE PROJET
Compte-rendu d'étape
à la suite de la 1ère réunion plénière du 30 janvier 2023

Document de travail constitutif du processus de médiation

I. RAPPEL SUR LE PROCESSUS DE MÉDIATION

1.1. Le contexte

La médiation portée par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, confiée au centre de médiation rochelais Maison de la Communication, indépendant des parties prenantes, est **destinée à *« faciliter le dialogue entre riverains et agriculteurs sur les pratiques agricoles en campagne rochelaise ».*** Cette médiation a été pensée, à l'origine par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et la Chambre d'agriculture de Charente Maritime Deux Sèvres qui ont répondu conjointement à un appel à projets de la DREAL Nouvelle Aquitaine.

Il s'agit donc pour la Communauté d'Agglomération de La Rochelle d'un **dialogue territorial à forts enjeux humains et environnementaux.**

La médiation de projet, moins connue que la médiation classique dite de « résolution de conflit », **vise à élaborer un projet collaboratif et local par la co-construction d'un avenir commun entre parties prenantes**. Il s'agit d'un processus amiable, c'est-à-dire un cheminement, destiné à **établir une saine communication entre les acteurs en vue de dessiner conjointement des solutions acceptables et exécutables**. Elle met l'écoute et l'expression des 4 parties prenantes, riverains, agriculteurs, membres de l'Association Avenir Santé Environnement et élus de la Communauté d'Agglomération et des cinq communes concernées - Bourgneuf, Clavette, Montroy, Périgny et Saint Rogatien, au cœur d'un **dispositif participatif.**

Par un dialogue patient, encadré par les médiateurs, peuvent ainsi s'exprimer les peurs, les colères, les contraintes et attentes des parties, autour d'étapes essentielles. **Chacun accepte de participer volontairement et de définir les points essentiels à aborder ensemble**.

À partir de ces points explicités et débattus, des solutions sont imaginées, des plus créatives aux plus concrètes, des plus locales aux plus globales, à court et long terme. Ces solutions sont alors remises entre les mains des parties concernées mais aussi, bien évidemment, au prescripteur de la médiation, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Processus éminemment responsabilisant, des actions devront alors été menées et un calendrier défini, pour mettre en œuvre les options et choix opérés lors de la réunion plénière de recherche des solutions.

La médiation de projet travaille donc sur la communication directe. **L'humain est mis au cœur du processus, de façon éminemment libre, égalitaire et fraternelle.** La médiation devient ainsi l'expression concrète de la devise républicaine commune aux parties prenantes : le professionnel ou le sachant ou l'élu accepte de parler, en alter ego, avec le riverain. Aucune partie prenante n'est considérée de façon supérieure ou inférieure aux autres. C'est donc **un pari démocratique qui fait dire aux médiateurs qu'il s'agit d'un exercice exemplaire de démocratie, inédit et éminemment responsabilisant pour tous les acteurs.**

En résumé, la médiation vise à permettre à chacun.e de :
- s'exprimer de façon équilibrée
- être écouté.e et, si possible, compris.e dans ce qui fait sa spécificité
- mieux se connaître et se reconnaître dans ses différences mais aussi dans tout ce qui unit, notamment dans la volonté partagée par tous de bien vivre ensemble et en bonne santé en campagne rochelaise
- contribuer conjointement et, dans l'entraide, à construire un projet respectueux du vivant entre riverains et agriculteurs, avec les membres d'ASE ainsi que les élu.e.s de la CdA et des 5 communes concernées par la médiation de projet.

1.2. Le processus de dialogue déployé de juillet 2022 au 5 décembre 2022

A l'été 2022, des entretiens individuels de médiation avec le prescripteur de la médiation, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et avec les élus des 5 communes concernées, ont pu se mettre en place et la méthodologie pensée par le Centre de médiation pour constituer, de façon signifiante, la partie prenante « riverains » et la partie prenante « agriculteurs ».

A partir de l'automne, 7 réunions préparatoires ont eu lieu :
- 29 novembre 2022 : avec les 12 élus de la CdA, partie prenante
- 30 novembre 2022 : avec les riverains, pour moitié tirés au sort sur les listes d'assises de leur commune et, pour moitié, volontaires
- 1er décembre 2022 : avec les 12 membres de l'association Avenir Santé Environnement
- 5 décembre 2022 : avec les agriculteurs volontaires à la suite d'un courrier signé conjointement par le Centre de médiation et la Chambre d'agriculture et adressé à tous les agriculteurs du territoire de la Plaine d'Aunis.

Lors de ce premier temps préparatoire, **chaque personne a pu s'exprimer librement, questionner le processus et remplir un document préparatoire identique, tous dans les mêmes conditions. Cela leur a permis notamment de se projeter et de nommer leurs attentes et besoins, à ce stade.**

Une fois consolidée la centaine de questionnaires préparatoires et, face à l'hétérogénéité des réponses, pour plus d'efficacité et être certain que le dialogue puisse se dérouler de façon constructive lors de la première réunion plénière de médiation, il a été décidé, par les médiateurs, de planifier de nouvelles réunions préparatoires.

1.3. Les nouvelles réunions préparatoires de janvier 2023 pour définir les points à traiter et tenter de faire émerger un objectif commun partagé

Ces nouvelles réunions étaient indispensables pour définir l'objectif commun dévolu à la médiation et, si possible, partagé par toutes les parties prenantes. Les médiateurs anticipaient alors le fait qu'il pourrait exister, lors de la première réunion plénière du 30 janvier, plusieurs scénarios à travailler aux 12 tables de médiation, suivant l'état de convergence des attentes des parties prenantes.

Cette nouvelle série de réunions préparatoires a donc eu lieu en janvier :

- 11 janvier 2023 : entre riverains et agriculteurs
- 19 janvier 2023 : avec les membres de l'association Avenir Santé Environnement
- 24 janvier 2023 : avec les élus des communes.

La réunion préparatoire restreinte par souci d'efficacité, parfois mal comprise par les riverains qui n'y ont pas été conviés, a réuni 14 riverains et 14 agriculteurs, le 11 janvier. Le groupe des 28 a été tiré au sort par les médiateurs, parmi la globalité des personnes constituant « les riverains » et « les agriculteurs ». Ces 28 personnes ont échangé ensemble, réparties sur 3 tables, et ont dessiné leur objectif commun ainsi que les 4 points qu'ils choisiraient de discuter aux tables de médiation, le 30 janvier.

Un objectif commun a ainsi pu être formulé par les riverains et les agriculteurs. Pour eux, la médiation doit permettre d'aboutir à ***« Des solutions locales, sereines et concrètes par un moyen direct qui permettrait de mieux se connaître, en dialoguant, en s'expliquant, pour bien vivre ensemble, avec l'implication de toutes les parties prenantes. »***

4 points ont également été choisis par les riverains et les agriculteurs, pour dialoguer le 30 janvier, en plénière :

- Les comportements (agriculteurs, riverains, élus, la SAFER, le PLU)
- Les réalités du monde agricole et les évolutions actuelles et futures

© Pierre Meunié Agglo de La Rochelle-CA

- Les coûts par rapport aux évolutions, les aspects financiers pour les agriculteurs et les consommateurs
- les produits phytosanitaires.

Il s'agit là du scénario 1.

Lors de la réunion préparatoire du 19 janvier, un scénario 2 a été défini par les membres d'ASE. Pour les membres de l'association, la médiation doit en effet permettre de ***« S'accorder sur les problématiques de santé et de biodiversité représentées sur notre territoire, dans le but de lancer la transition agro-écologique qui marquera la sortie des pesticides de synthèse, en respectant des étapes claires et en s'appuyant sur un accompagnement mutuel et solide ».***

4 points ont également émergé des discussions entre membres d'ASE :
- La cohabitation agriculteurs/riverains, protection des riverains tout de suite
- La santé, enjeux sanitaires
- Les aides aux agriculteurs, accompagnement au changement
- Les pesticides de synthèse.

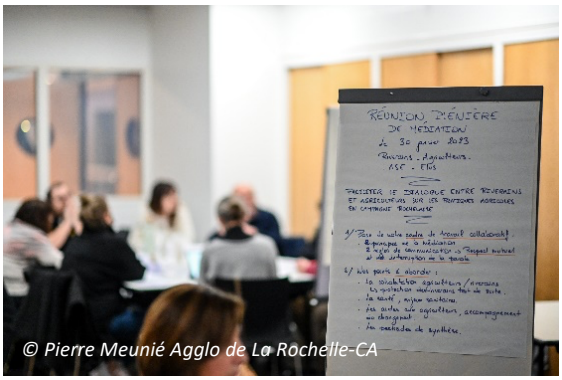

© Pierre Meunié Agglo de La Rochelle-CA

Pour leur part, le 24 janvier, la partie prenante des « Elus » a également échangé, accompagnée dans les débats par les médiateurs. **Les élus ont alors décidé de ne pas se fixer un troisième scénario mais de travailler les 2 scénarios choisis préalablement en les abordant chacun, le 30 janvier, en réunion plénière de médiation.**

II. <u>La première réunion plénière du 30 janvier 2023</u>

La première réunion plénière a réuni, pendant 3 heures, à l'Espace Encan, près de 33 riverains et autant d'agriculteurs, 12 membres de l'Association Avenir Santé Environnement et 12 élus, répartis de façon presque homogène sur 12 tables, autour de 12 médiateurs diplômés et assermentés.

La synthèse consolidée ci-dessous a pour objectif de donner une photographie des échanges tels qu'ils se sont tenus à chaque table. Elle ne prétend nullement à l'exhaustivité, ce qui serait impossible puisqu'il s'agirait de retracer l'équivalent de 36h d'échanges (12 x 3h). Ce résumé vise uniquement à illustrer les principaux propos tenus, par partie prenante. Il est réalisé à partir des comptes-rendus dressés, à chaud, à chacune des 12 tables par 12 scribes accompagnant les médiateurs. Il est présenté en suivant le déroulé prévu pour les échanges, à savoir 6 tables avec le scénario 1 et 6 tables avec le scénario 2. Afin de préserver l'anonymat des échanges, les verbatim sont rassemblés par catégorie d'acteurs.

En préambule, soulignons qu'au début des échanges aux tables, plusieurs participant.es ont émis des doutes, des interrogations et des critiques sur l'organisation de la médiation, ses modalités et sa finalité. Certain.es ont exprimé leur sentiment de ne pas avoir été suffisamment considéré.es lors des réunions préparatoires, avec une difficulté à suivre précisément le déroulement du processus, notant le manque d'information entre les réunions préparatoires de la part des médiateurs et la bonne compréhension des objectifs de la médiation. De même, des médiés* ont critiqué l'absence des experts et/ou des parlementaires, certains élus nationaux étant représentés par leur suppléant.e. et/ou collaborateur, en tant qu'observateurs du processus.
* Personnes en médiation

2.1. Compte-rendu des tables avec le scénario 1 [1]

Point 1 : Les comportements

Chaque table déplore qu'il n'y ait pas de dialogue ou de communication entre le monde agricole et les habitants. Cette absence de lien est expliquée, en partie, par l'arrivée d'une nouvelle population d'urbains dans les espaces ruraux. Tout le monde est d'accord pour dire que la situation actuelle n'est viable, ni pour les riverains, ni pour les agriculteurs et qu'elle pourrait dégénérer à terme, si rien n'était fait pour y remédier. Un réel constat d'incompréhension et de méconnaissance réciproques est dressé. La colère, d'une part, et la surprise, d'autre part, au regard des comportements agressifs et parfois violents contre les agriculteurs, est exprimée par tous. Ces comportements négatifs sont jugés inadmissibles aux tables et doivent être combattus.

Paroles de Riverain.es

« Je suis en colère contre les pratiques agricoles, pas contre les agriculteurs »
« On se fait des idées sans trop connaître les pratiques des agriculteurs ».
« Je ne sais pas où, quand et comment rencontrer l'agriculteur qui cultive à côté de chez moi ».
« L'acte d'achat à un agriculteur crée du lien, on apprend à se connaître, cela crée de la confiance ».
« On ne se connait plus ».
« On a vendu aux néo-ruraux une image incomplète de la campagne ».
« Il y a des comportements parfois pitoyables avec des produits hautement toxiques qui sont déversés dans les rivières ».
« On se demande s'il n'y a pas une loi du silence qui règne entre vous ? (les agriculteurs)» .
« On se fait menacer dans notre village d'être fiché «S » si nous dénonçons vos pratiques » .
« Prévenez-nous quand vous utilisez vos produits, nous rentrerons nos enfants à la maison ».

[1] Les restitutions des scénarios 1 et 2 ont été travaillées par deux équipes différentes d'universitaires, de scribes et de médiateurs. La première équipe a choisi de restituer les paroles des parties prenantes après un résumé de la tendance aux tables. La seconde équipe a fait le choix d'insérer les verbatim des parties prenantes au fur et à mesure de leur synthèse des tendances sur chaque point.

Paroles d'agriculteur.trices

« C'est une véritable provocation lorsque les gens nous filment pour balancer ça sur les réseaux sociaux, au lieu de venir nous parler. On est fatigués d'expliquer, d'informer et de se justifier à longueur de temps ».
« Moi je trouve ça aberrant que les gens puissent donner leur avis sur quelque chose qu'ils ne connaissent pas ; il faudrait dépassionner le débat pour revenir sur un terrain plus scientifique et plus rationnel ».
« Il y a un manque de respect de la part des riverains ».
« Une grande partie du problème vient que nous ne nous connaissons pas »
« C'est difficile de s'arrêter de bosser quand les promeneurs passent dans nos champs ».
« Les nouveaux riverains sont plus problématiques que les anciens ».
« Ça devient grave que les élus interviennent pour nous réconcilier ».
« Les élus montent leur population contre nous ».
« Je me sens agressé par la presse ».
« On n'a pas de solutions miracles pour sortir des pulvérisations ».

Paroles d'ASE

« Que peut-on faire aujourd'hui en tant que riverain pour empêcher les comportements déviants de certains agriculteurs, notamment lorsqu'ils répandent en période de vent ? ».
« Je me suis fait asperger par un agriculteur alors que je passais en vélo ».
« Le problème, c'est l'interface entre le rural et la ville ».
« Le problème, ce n'est pas l'agriculteur mais l'agriculture ».
« Ok ces produits sont autorisés mais vu la nature des produits, je me sens en insécurité ».
« Les élus doivent être présents car la santé des citoyens est en péril ».
« Il y a de graves maladies avec les produits que vous utilisez ».

Paroles d'élu.es

« Il y a une méconnaissance réelle de ce qu'est l'agriculture céréalière ».
« Au niveau des comportements, on peut compter les points des deux côtés ».
« Je n'ai jamais agressé la profession agricole ».
« Il y a des données scientifiques qui démontrent la dangerosité des pesticides ».
« Les choses sont déformées entre ce qui est dit et ce qui se fait ».

Point 2. Les réalités du monde agricole et les évolutions actuelles et futures

Les agriculteurs insistent sur le fait que l'agriculture a déjà beaucoup évolué depuis 50 ans, et qu'il est important de continuer à produire suffisamment pour permettre à tous de se nourrir. Il y a un accord sur le fait que les agriculteurs sont largement victimes d'un système. Les consommateurs sont identifiés à la fois comme des responsables de la situation (la recherche du prix le plus bas) et des acteurs de la transformation (le pouvoir des consommateurs).
En revanche, il n'y a pas de réel consensus sur les transformations à opérer : les agriculteurs plaident pour le maintien de la diversité des pratiques tandis que les membres d'ASE insistent sur le besoin d'un changement de système avec des pratiques moins consommatrices de produits chimiques.
Plusieurs acteurs évoquent le besoin d'un rééquilibrage dans les pratiques, mais soulignent aussi les difficultés à l'opérer (besoin d'accompagnement, le problème du temps long) et les craintes liées à ce changement en termes de baisse de revenu, notamment.

Paroles de Riverain.es

« Agriculteur, c'est un métier victime d'un système capitaliste qui avait du sens quand il fallait nourrir mais il n'a plus de sens ».
« J'essaye de faire ma part du chemin, j'ai fait ce choix mais c'est compliqué avec l'inflation, cela prend beaucoup de mon budget ».
« On a moins besoin de quantité et plus de qualité ».
« Quel est votre avenir à l'égard du foncier ? ».
« Nous voulons continuer à vivre avec vous ».

Paroles d'agriculteur.trices

« Je pense qu'on va vers une agriculture qui sera meilleure ».
« L'agriculture a la capacité de s'adapter à son époque ».
« Je gagne 1200 euros net par mois et j'aurai 777 euros à ma retraite selon mes calculs pour 75 heures de travail par semaine. »
« Je ne pense pas que l'agriculture bio soit la solution, une culture entre les deux oui ».
« Ce que vos associations pensent pouvoir être effectué immédiatement, ce n'est pas possible en agriculture ».
« Il ne faut pas une seule agriculture conventionnelle, sinon c'est mortel ; seule la diversité est viable : il ne faut pas une agriculture mais des agricultures. »
« La souveraineté alimentaire est primordiale. La famine c'est pire que les cancers ».
« On se trouve bien dans la nature, dans nos champs. Mais j'ai la boule au ventre quand je suis sur la route ou quand je pulvérise ».
« On a espoir de trouver des nouvelles molécules pour le bio. Seulement il faut plus dix ans pour y arriver ».
« Nous avons peur que la CDA nous spolie nos terres ».

Paroles d'ASE

« On a besoin d'une production éco-responsable avec des produits bon pour la santé et avec des agriculteurs qui gagnent leur vie ».
« Je trouve choquant que les agriculteurs n'arrivent pas à en vivre ».
« Je n'ai rien contre les agriculteurs mais c'est le système qui ne me convient pas ».
« Vous, les agriculteurs, avez un super-pouvoir, vous pouvez produire autre chose et les consommateurs seront obligés de les acheter ».
« Il y a d'autres modèles agricoles qui existent mais ce ne sont pas les plus soutenus ».

Paroles d'élu.es

« J'ai bon espoir car la population a la volonté de se rapprocher du terroir et les agriculteurs savent se renouveler dans leurs pratiques. »
« Sur la plaine d'Aunis, on a mis en place un système céréalier et on s'est retrouvé enfermé dans ce système : augmentation des surfaces, du matériel, des investissements ».
« Surproductivité ne veut pas dire rentabilité, il y a un équilibre à trouver mais pas au détriment des agriculteurs ».
« On manque de chiffres pour mieux connaître votre profession ».
« Le foncier doit être acheté au plus juste pour parvenir à l'équilibre financier notamment pour les programmes de logements sociaux ».

Point 3. Les coûts par rapport aux évolutions, les aspects financiers perçus par les agriculteurs et les consommateurs

Les agriculteurs ont fortement insisté sur l'importance des contraintes économiques qui pèsent sur leur activité. La liberté des agriculteurs apparaît largement contrainte par le marché mondial et la difficulté de l'équation de l'offre et de la demande. Les fragilités économiques de l'agriculture bio ont également été pointées (chute des prix, faiblesse des revenus des agriculteurs bio) ainsi que les difficultés techniques liées à ces changements de pratiques. Il ressort des discussions que les éventuels changements de pratiques ne sont possibles qu'avec un accompagnement par des politiques publiques qui soient stables dans le temps (mention du rôle de l'Etat et de l'Union Européenne). Dans tous les cas, ces changements prendront du temps et devront s'accompagner de pédagogie (perception par les riverains des nouvelles pratiques) et d'une évolution du consommateur.
La position du consommateur est perçue comme schizophrénique (produits de qualité *versus* recherche du meilleur prix dans un contexte de revenu contraint et d'inflation). A noter que l'enjeu de la ressource en eau avec le changement climatique, a été plusieurs fois évoqué.

Paroles de Riverain.es

« Le problème, c'est que ce ne sont pas la qualité et la quantité du travail des agriculteurs qui fixent le prix ».

« Le consommateur, son revenu ne varie pas donc quand le coût augmente, il se rabat sur les premiers prix ».
« Le consommateur veut regrouper ses achats au même endroit sans trop de distance ».
« Les agriculteurs ont des métiers qui contribuent à la santé des gens, les modèles économiques doivent être soutenus et ces coûts de transition mutualisés ».
« Les groupements de production, c'est l'avenir ».
« Les circuits courts, c'est très bien. On sait ce que l'on mange, d'où ça vient. »
« Nous devons nous réadapter à notre environnement et manger selon la saison ».
« Nous devons changer nos comportements à l'égard des aliments ».
« Je préfère bien manger sans belles vacances ».
« Les agriculteurs gagneraient en transparence à communiquer ».

Paroles d'agriculteur.trices

« On sait faire les transitions ».
« La mutualisation du matériel de désherbage mécanique a ses limites car en général on en a tous besoin en même temps, il y aura des insatisfaits ».
« Le bio est beaucoup plus facile avec l'élevage qu'avec les céréales »
« On passe au bio, on se sacrifie et l'État ne tient pas ses engagements ».
« L'État nous invite et se désengage quand il s'aperçoit que ça lui coûte des sous. Et nous on reste là ».
« La surproduction fait effondrer les cours et c'est un gros problème ».
« Au moment du Covid, les groupements de production marchaient bien, et maintenant c'est mort, tout le monde retourne vers les grandes surfaces ».
« J'ai mis des bandes herbées sur mes propres deniers avec des fleurs mellifères, mais les abeilles vont dans les piscines et les riverains se plaignent ».
« Quand on modifie une structure, on ralentit sa productivité ».
« Il faut de la disponibilité humaine et du temps pour pallier l'absence de traitement : quelles sont les priorités ? »
« On est dans une compétition mondiale, je veux bien me passer de tous les produits phytosanitaires mais si je fais ça, je n'ai plus de rendement. C'est bien volontiers que j'accepterais de moindre rendement sans chimie, si les prix étaient en conséquence. Ce n'est absolument pas le cas ».
« Là où j'en veux au consommateur, c'est qu'il y a une sorte de schizophrénie. D'un côté, il est plein de bon sentiment et ne veut acheter que du bio et de l'autre, quand il doit passer à la caisse, il va à l'encontre de ses convictions et va au moins cher ».
« Tant qu'il n'y aura pas une constance de la demande bio, ça ne peut pas marcher. »

Paroles d'ASE

« On ne peut pas demander aux agriculteurs d'évoluer sans faire changer le consommateur ».
« C'est un système complet, s'il n'y a pas d'évolution, pas de volonté politique, on ne pourra pas changer le système ».
« Il ne faut pas oublier le coût sanitaire pour les agriculteurs et pour les consommateurs, sur la pollution par l'eau et pour l'environnement ».

Paroles d'élu.es

« Il faut essayer de regagner en diversité de système, de cultures car on a trop uniformisé notre territoire ».
« On manque de filières de transformation, de commercialisation ».
« Parmi tous les agriculteurs que j'ai rencontrés, il n'est pas possible de faire une généralité sur la qualité de leur travail, sur leur façon d'être ».
« Il faut plus de bio ».
« Il y a un contre-discours entre les experts, les élus et les agriculteurs ».
« Il y a une désinformation des chiffres, d'un côté comme de l'autre, sur les ratios d'exploitation ».
« C'est une agriculture définie par l'économie de marché ».

Point 4. Les produits phytosanitaires

Un constat partagé existe sur le besoin de vigilance quant aux informations qui circulent dans les médias et sur les réseaux sociaux.
En revanche, une divergence persiste sur la dangerosité des produits entre les agriculteurs, d'une part, et les membres d'ASE ainsi que les riverains. Tandis que les agriculteurs mettent l'accent sur l'usage raisonné des produits (bonnes pratiques de pulvérisation, contrôle des doses), ASE insiste sur leur toxicité. Les riverains font part de leur crainte pour leur santé. Toutes et tous convergent sur le besoin de connaissances scientifiques réellement « indépendantes ». Ils soulignent la perte de confiance dans les paroles d'experts et l'emprise des firmes multinationales sur ce marché des produits phytosanitaires. Si tous s'accordent sur la nécessité de renforcer la recherche de solutions alternatives, il n'y a pas de vision commune, à ce stade, quant à la nécessité et/ou la possibilité de sortir des pesticides.

Paroles de Riverain.es

« Vous utilisez des poisons extrêmement dangereux, mais que fait-on ? ».
« Faites-en une utilisation modérée ».
« Nos enfants respirent tout ça ».
« Vous empoisonnez tout le monde avec ça ».
« Tant qu'on n'aura pas de volonté pour faire pression sur cette industrie cela ne changera pas ».
« Les médicaments, on a le choix de les prendre, ce qu'on respire, non. On ne sait pas toujours à quoi on est exposé. ».
« Il faudrait des programmes scolaires sur les pratiques agricoles ».
« Moi je crois à la chimie contrôlée, entre de bonnes mains. Je ne suis pas sûre que ce soit le cas aujourd'hui. »
« J'ai peur de la pollution environnementale pour la santé des enfants et des plus faibles ».

Paroles d'agriculteur.trices

« Ce n'est pas une solution de vouloir absolument arrêter ces produits car cela a besoin de temps ».
« Les firmes de produits phytosanitaire sont étrangères, elles se désintéressent du marché français car il est trop compliqué d'homologuer des produits ».
« Les politiques publiques n'ont plus de prise sur les firmes ».
« L'eau est un bien commun, il ne faut pas de dégradation de ce bien pour le futur ».
« Nous sommes conscients qu'il faut évoluer ».
« On utilise ces produits que si nécessaire ».
« Nous sous-dosons systématiquement les produits par rapport aux doses homologuées parce que nous choisissons le moment propice pour les répandre ».
« On ne se cache pas la nuit ou à la levée du jour pour faire les 'pulvés'. C'est simplement que les réactifs à ces moment-là sont les meilleurs, c'est ce qui nous permet d'en mettre moins ». « L'épandage, ce n'est pas toujours fait avec des produits phytosanitaires, ça peut aussi être fait avec des engrais ».
« J'estime travailler en bon père de famille mais je sais que ce n'est pas le cas de tout le monde. Après on travaille avec la nature, le vent, le climat, et malgré toute la bonne volonté qu'on peut avoir, il y a toujours des aléas. »
« Depuis la vache folle, les gens n'ont plus confiance en la science. »
« Il faudrait que les riverains soient formés : ils confondent les pesticides avec l'azote. C'est grave. »
« Nous sommes les plus exposés mais nous on le choisit et les riverains, eux, ne le choisissent pas ».
« L'agriculture est de plus en plus raisonnée, car nous sommes aussi les premières victimes des produits ».

Paroles d'ASE

« Les politiques publiques ont des leviers financiers. Sans contrainte, rien ne bougera. Il y a des mesures de toxicité qui sont faites mais c'est sans commune mesure par rapport aux études qui sont demandées pour la mise sur le marché d'un médicament ».
« Nous élevons notre niveau de conscience ».
« A court ou moyen terme, ce sera STOP ».
« Il y a des cancers pédiatriques, des familles en détresse, des vies brisées ».
« Ceux qui produisent les pesticides sont les mêmes que ceux qui produisent les traitements contre le cancer ».
« Ce n'est pas la quantité qui fait la toxicité ».
« Le prosulfocarbe pourrait disparaitre, comme d'autres produits cancérigènes ».

Paroles d'élu.es

« On a besoin de temps pour sortir des phytos ».

« Il faut retrouver du dialogue et entendre les angoisses de chacun ».
« Que les consommateurs prennent conscience de leur façon de consommer ».
« On finance ce qu'on consomme ».
« Chacun a l'impression d'une dissimulation, un manque de vérité, y compris l'agriculteur ».

2.2. Compte-rendu des tables avec le scénario 2 [2]

Point 1 : La cohabitation agriculteurs/riverains, protection des riverains tout de suite

La cohabitation est souvent jugée difficile. Toutefois, il existe un accord pour cohabiter et travailler ensemble afin de chercher des solutions. Ce travail est envisagé sur le long terme.
Les comportements actuels sont induits par l'inquiétude, la peur et font ressortir un réel besoin de sécurité. Les positions se résument ainsi : d'un côté, des riverains qui manquent d'informations et, de l'autre, des agriculteurs qui se sentent incompris et injustement incriminés.

Le sentiment de peur du risque inconnu ou invisible, rend les personnes agressives :
« Vous [les agriculteurs] êtes agressés parce qu'il n'y a pas de réponses à nos questions ».
« Je [riverain] déplore la mauvaise communication globale de tous ».
« Il y a des riverains qui nous filment quand on travaille … ça se retrouve sur les réseaux sociaux alors qu'ils ne savent pas du tout ce que nous faisons » (agriculteur).
« Les médias ne parlent pas de ce que l'on [les agriculteurs] subit … dépôt de canettes, bouteilles en verre, caillassage des tracteurs… » (agriculteur).

Tous réclament une meilleure communication et des espaces d'échanges :
« Il y a une communication à faire car les gens pensent qu'on épand constamment de la chimie alors que cela peut être du bio » (agriculteur)
« Nous organisons des réunions publiques, mais personne ne vient » (agriculteur).
« Il faudrait prévoir des panneaux d'information éducatifs près des champs (élu).

La question de la densification du territoire est une donnée exprimée en termes de cohabitation entre le monde agricole et le monde urbain :
« Faut-il encore accueillir des gens sur la commune » (élu)
« De plus en plus de monde dans la CDA. Jusqu'où pouvons-nous aller ? » (riverain)
« On a demandé à personne qu'il y ait autant de monde autour des champs » (agriculteur).

[2] Les restitutions des scénarios 1 et 2 ont été travaillées par deux équipes différentes d'universitaires, de scribes et de médiateurs. La première équipe a choisi de restituer les paroles des parties prenantes après un résumé de la tendance aux tables. La seconde équipe a fait le choix d'insérer les verbatim des parties prenantes au fur et à mesure de leur synthèse des tendances sur chaque point.

Beaucoup signalent que la mise en œuvre de solutions prendra du temps :
« Le terme 'tout de suite' me pose problèmes car rien ne se fera du jour au lendemain » (élu)
« Les agriculteurs respectent les règles, si elles changent, ils changeront » (agriculteur)
« Un agriculteur peut passer en bio dès demain, mais il ne gagnera rien pendant des années » (agriculteur).

Concernant les protections immédiates, la gestion des haies est souvent avancée comme le bocage et la trame verte.
Cependant, ces solutions sont contestées par certains agriculteurs :
« L'instauration de la bande des 5 m grignote sur nos terres ».

L'arrêt des produits chimiques semble par ailleurs impossible à court terme, même si une réduction est parfois évoquée :
« Si je ne peux plus utiliser de chimie, j'arrête ».
« Je travaille à demi-dose quand le matériel le permet ».
« Les produits sont chers et je minime toujours la quantité ».

L'étude des 6 tables rondes montrent des passerelles possibles entre les acteurs et la volonté de collaboration.
Des riverain·e·s s'expriment ainsi :
« Sauter le mur ensemble »
« Je comprends que les agriculteurs sont en fait dans un schéma, un système »
« On arrête la guerre et on cherche une solution ensemble »

ASE semble également dans cette optique :
« Comment peut-on s'entraider les uns les autres, plutôt qu'une simple cohabitation, soyons plus forts ensemble » et affirme *« cibler la dangerosité des produits et non les agriculteurs ».*

<u>Point 2 : La santé, les enjeux sanitaires</u>

Il existe un consensus sur l'impact des produits utilisés sur la santé.
Toutefois, plusieurs lignes de divergences existent : la corrélation avec les cancers pédiatriques, le niveau d'informations accessibles et sa compréhension par tous.
Une autre problématique concerne le besoin de certains produits pour maintenir une agriculture compétitive dans un marché mondial.

À propos des enjeux sanitaires, les agriculteurs évoquent des formations et des accompagnements existants, ainsi que des contrôles déjà en place :
« Il y a une sensibilisation à l'usage des produits et à leur dangerosité, au mode de fonctionnement et les mesures de protection ».
« Quand un nouveau produit est mis sur le marché, il y a un accompagnement par les techniciens de la Chambre d'Agriculture, ... ».
Ils mentionnent également les contrôles et les sanctions possibles par la DDTM et la police de l'eau.

Les agriculteur·trice·s soulignent le fait qu'ils ont déjà beaucoup évolué dans leurs pratiques :
« En 50 ans, il y a eu énormément de changement mais on n'en parle jamais ».

Les riverain·e·s et ASE exposent leurs craintes et leurs perplexités devant les informations et les études diffusées :
« J'ai l'impression de jouer à la roulette russe tous les jours. On ne saura pas sur qui ça va tomber [la maladie]. Pour l'instant j'ai eu de la chance »
« On a l'information sur les taux mais on ne sait pas quoi en faire ? »
« Quand on voit passer des machines d'épandage, on ne sait pas ce qui est épandu ».

Les agriculteur·trice·s expliquent devoir produire suffisamment pour avoir une marge sur leur production et donc pouvoir vivre de leur travail tout en reconnaissant que *« certains produits réglementaires sont toxiques »*. Ainsi, de nombreuses discussions ont tourné sur les contraintes du système économique des exploitations agricoles :
« Pour garantir une capacité alimentaire autosuffisante, il faut un minimum de produits phytosanitaires ».
« On n'est pas tout seul dans le système et, pourtant, nous serions les seuls à devoir changer ».
« C'est un cercle vicieux … pour nourrir mes bêtes, je suis obligé de faire de l'intensif … »,
« D'un côté, il faut être vertueux et de l'autre, on n'a pas de revenu ».

Les riverain·e·s apparaissent solidaires de ce contexte rappelé par les agriculteur·trice·s **:**
« En quoi peut-on vous aider dans cette démarche ? »,
« On a besoin d'agriculteurs et c'est un métier noble, c'est bien d'avoir des agriculteurs dans une démarche de transition mais il faut échanger avec ceux qui achètent leurs services »
« Je voudrais que la santé des agriculteurs soit préservée et que celle des riverains soit préservée ».

Les élu·e·s rappellent la demande de moratoire rejetée par le ministère de l'Agriculture.

ASE propose une zone-tampon en bio entre les maisons et les cultures, pour avoir un rendement sur ces zones, tout en préservant la santé des riverains et absorber les « mauvais aspects » de la culture conventionnelle. ASE rappelle également que *« les agriculteurs sont victimes de ces produits » et que « ce sont les produits qui sont incriminés, pas les agriculteurs ».*

3. Les aides aux agriculteurs, accompagnement au changement

Il n'y a pas d'opposition sur ce point entre parties prenantes mais de nombreux freins ont été soulevés. Les agriculteurs évoquent, en premier lieu, la nécessité de conforter leurs revenus. Les riverains souhaitent que le consommateur change mais précisent aussi que les revenus des particuliers ne sont pas toujours suffisants pour ce changement. Les élus indiquent que les aides pour accompagner significativement ce changement, se trouvent réellement à une échelle extra-locale (Union Européenne, État).

Pour les agriculteur·trice·s le passage d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique posent plusieurs questions. Il existe d'abord un doute concernant le modèle « bio » :
« Les essais des instituts techniques ont montré une perte de rendement ».
« Moins de produit (pesticide) = moins de rentabilité = moins de revenus = fin de l'exploitation ».
Il est également évoqué la flambée des prix des engrais et produits phytosanitaires.
Un autre problème mentionné est lié à l'identité même du métier d'agriculteur et aux mutations de ce dernier :
« Le changement de production nécessite de changer de métier, nécessite plus de main d'œuvre et surtout plus d'eau (en passant au maraîchage par exemple) ».
« Certaines productions sont plus difficiles, comme l'élevage et le maraîchage, c'est plus fatiguant ».
« On est devenu fainéants, car c'est plus facile de faire des céréales que d'aller au cul des vaches tous les matins ».
« On a été accusés d'être des chasseurs de prime ».
« La PAC a un impact,
les primes soient données à l'hectare ce qui ne favorise pas les petites producteurs ».
« Je préférerais vivre de ma production plutôt que de vivre d'une aide ».
« C'est le prix du produit qui aidera l'agriculteur, pas les subventions ».

Les riverain·e·s exposent également les difficultés du changement dans les actions de consommation :
« Avant j'étais fier d'acheter du bio, du local direct du producteur. La vie au quotidien fait que je mange du jambon de chez Lidl parce que ce n'est pas cher. Les gens ne peuvent carrément pas ».

ASE souligne que : *« le conventionnel ne prend pas en compte le bien-être environnant ».*
ASE signale également les problèmes juridiques lié au changement :
« La législation européenne interdit aux cantines ou aux EHPAD d'acheter uniquement en local. Il y a un vrai problème d'achat des repas ».
ASE rappelle enfin que *« Les gens (non-agriculteurs) devraient changer leur manière de consommer, plus local »* tout en évoquant *le « problème d'information sur la qualité du produit acheté, communication étriquée ; aides qui proviennent de la PAC et qui sont rarement au niveau national, plutôt au niveau européen ».*

Les élu·e·s complètent en indiquant que les problématiques de changement ne se traitent pas au niveau local :
« L'accompagnement, ça me dépasse … c'est au niveau européen ».
Plusieurs propositions sont, à ce stade, avancées par les élu·e·s :
« Dans les franges urbaines, il faudrait que les terres soient réservées pour une utilisation bio, ou locale ou en agriculture raisonnée ».
« L'argent utilisé pour dépolluer l'eau actuellement, pourrait être utilisé pour aider les agriculteurs à changer leurs modes de production ».

4. Les pesticides de synthèse

Ce sujet a soulevé, plus spécialement, l'émotion des participant·e·s. Un consensus se dégage sur le besoin de relever le niveau d'information en réalisant des études et analyses plus qualitatives des pesticides de synthèse et leurs impacts sur du long terme.

Les agriculteur·trices rappellent les conditions d'usage des produits :
« On n'est pas tout le temps sur nos tracteurs à pulvériser ».
« Je préfère passer du temps à détruire des plantes mécaniquement que chimiquement parce que polluer, au bout d'un moment c'est bon, mais le problème c'est le coût des machines ».
« Pour réduire l'utilisation des produits, les agriculteurs suivent l'hydrométrie, donc le soir pour une utilisation optimale, or c'est là où on le sent le plus ».
« Ce n'est pas nécessaire d'augmenter les doses. Ce sont vraiment les conditions d'emploi (météo + matériel) qui jouent ».
Ils·elles soulèvent le besoin de changement de regard sur les agriculteurs et le besoin d'améliorer leurs relations avec le voisinage :
« Nous, on est une génération qui est prête à modifier les choses. J'en ai marre de passer pour la bête noire assassinant tous ceux qu'elle croise. À nous de faire en sorte d'évoluer ».
« La prise de conscience demande du temps et, je crois, qu'elle est bien présente maintenant parmi les agriculteurs ».

Les riverain·e·s expriment leur anxiété :
« Dans le mot pesticide, il y a le mot peste ».
« A voir le pulvérisateur dans les champs, on angoisse ».
« Sans connaissance, s'il y a des normes, il faut faire confiance aux experts qui donnent les autorisations, mais il faut absolument contrôler ».

Les élu·e·s relaient l'inquiétude des riverains :
« Il faut entendre que les gens n'ont pas envie de subir des produits qu'ils n'ont pas choisis ».
« C'est quoi la campagne, pas d'arbre à l'horizon, pas sûr que les gens viennent s'installer pour cette campagne ».
« Les agriculteurs ont des préconisations pour l'utilisation des produits, des précautions à prendre (gants, masques, etc …) pas les riverains ».

ASE désigne ceux qui mettent ces produits sur le marché sans véritables tests cliniques et souligne le rôle et la puissance de ces industries dans les politiques européennes.

Un élu·e dit qu'il serait judicieux, face à ces pressions *« d'engager des initiatives locales qui seront donc plus efficaces ».*

ASE fait le lien entre les pesticides et le développement de cancers (pancréas, peau) et maladies dégénératives chez les agriculteur·trice·s. Elle rappelle que *« la question est plus la nature du produit, sa toxicité, plus que sa fréquence d'utilisation »* et pose la question : *« Comment peut-on faire en sorte de moins utiliser ces produits ? … Rotation des cultures ? ».*

Finalement, un besoin général se fait ressentir pour plus de transparence et la nécessité d'expliquer le fonctionnement des exploitations agricoles.

2.3. Les besoins fondamentaux exprimés par les parties prenantes

Les besoins universels des êtres humains permettent, quand ils sont exprimés, de créer des ponts d'altérité entre les personnes. Ils révèlent que chaque individu recherche et ressent des attentes et besoins qui sont toujours respectables et compréhensibles par tout un chacun. La médiation, en mettant à jour les besoins des parties prenantes, offre une opportunité de rapprochement et de compréhension mutuelle.

Est exprimée ci-dessous l'entièreté des besoins qui ont émergé des discussions aux 12 tables :

Besoins de communication	Besoins physiologiques et de sécurité	Besoins d'estime et d'accomplissement
Transparence Écoute Dialogue Échange Information Expertise Compréhension	Sérénité Accompagnement Paix Bienveillance Cohérence Stabilité Respirer Se nourrir Revenus	Respect Reconnaissance Honnêteté Confiance Liberté Appartenance à un même monde

La MAISON DE LA COMMUNICATION remercie, par ordre alphabétique :

- ***Les observateurs-universitaires :*** *Marc GUSTAVE, Alice MAZEAUD, Gabriel MONTRIEUX, Mélanie POMMERIEUX, Hubert PUJET et Julien VIAU*
- ***Les scribes :*** *Valérie BABOULESSE, Christelle BOLOLANIK, Jeanne DECKER, Sylvie DEGEORGE, Marie ERAUD, Angélique JOGUET, Thierry JULES, Emma LABUZ, Louise MAINGUET, Christophe OUVRARD, Émilie PREIRA et Marion VIENNOIS*
- ***Les médiateurs :*** *Charles-Emmanuel ANDRAULT, Caroline ASFAR-CAZENAVE, Myriam BACQUÉ, Olivier BERTRAND, Mickaël BRIAND, Cyril CASTEX, Marilyne FAUSSURIER, Emmanuel FOUQUAY, Langis GALLANT, Nathalie GARRIGUES, Cédric GARRIGUES et Magalie ROUGIER*